



Changement de statut étudiant étranger - vie privée et familiale

Par **sarah madjid**, le **11/08/2018** à **20:24**

Bonjour,

Je vous contate pour savoir si j'ai des chances que la prefecture accepte mon changement de statut d'étudiant etranger vers vie privée et familiale.

Je détient un titre de séjour étudiant algérien qui expire fin octobre 2018; je suis récemment diplômée .

Je réside en France depuis 10 ans (entré en France à l'age de 17 ans) , je suis célibataire. Concernant mes attaches familiales: ma mère et mes 2 sœurs résident en France depuis 10 ans l'une détient la nationalité française et l'autre un titre de 10 ans, ma mère détient un titre visiteur.Mon père réside en Algérie.

Je souhaiterai savoir également si avoir une promesse d'Embauche en CDI augmente les chances du changement de statut vers vie privée et familiale

je vous remercie par avance pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **11/08/2018** à **21:42**

Bsr

Pourquoi vie privée et familiale alors que vous pouvez également demander pour travail... dans ma mesure où un emploi succède à vos études ?